

Interviews de parlementaires

«La pénurie de médecins de famille touchera surtout les régions rurales»

Entretien avec Theo Maissen (PDC), Sevgein/GR



PrimaryCare: Monsieur le Conseiller aux États, lors de la session du comité d'initiative «Oui à la médecine de famille», vous avez signalé votre soutien à notre initiative. Quelles sont les raisons de ce soutien?

Theo Maissen Ma position par rapport à l'initiative est clairement positive parce que dans les régions de montagne et les zones rurales, les médecins de famille fournissent une prestation indispensable en médecine de base. Lorsque nous nous trouverons dans

la situation pronostiquée par l'étude Workforce 2005 de l'Université de Bâle, à savoir que le pourcentage de médecins partant à la retraite sans avoir trouvé de successeur se situera à 50% dans quelques années voire à 75% plus tard, nous pouvons craindre que ce soient avant tout les régions montagneuses et rurales qui en pâtiraient. Et la pénurie d'approvisionnement médical s'y fera d'autant plus sentir, car les établissements hospitaliers sont plus dispersés que dans l'espace urbain.

L'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» a dépassé 200 000 signatures en un temps record. Comment le Parlement et l'administration réagissent-ils à ce phénomène?

En premier lieu il est important qu'une initiative populaire réponde aux prescriptions de validité fixées dans la Constitution fédérale. Le nombre de signatures peut jouer un rôle important dans le cadre de la campagne de votation. Il donne une indication sur la vigueur de l'opinion populaire.

Dans votre petite commune de montagne de Sevgein, aux Grisons, les soins de base sont-ils assurés? Qu'est-ce que cela représente pour votre commune?

Sevgein est proche de la ville d'Ilanz, dotée (encore) de plusieurs cabinets médicaux, de pharmacies, de l'hôpital régional de la Surselva et d'un home médicalisé. Nous pouvons donc considérer les soins de base comme assurés. L'aide et les soins à domicile, organisés par régions, ont atteint ces dernières années un haut degré de compétence pour ce qui concerne l'organisation, le professionnalisme et l'assurance de qualité, et ils sont particulièrement appréciables. Pour exploiter au mieux ce potentiel il faut absolument que tous les responsables des secteurs ambulatoires et hospitaliers coopèrent de manière optimale.

Il est certes important de collaborer avec les organisations d'aide et de soins à domicile. A votre avis, peut-on remplacer les médecins de famille manquants par des infirmiers praticiens?

Je ne suis pas à même de juger si les infirmiers praticiens peuvent remplacer les médecins de famille manquants. Je ne pense pas que cette éventualité dépende vraiment de l'importance et de la position des services d'aide et de soins à domicile, bien intégrés aujourd'hui dans la pratique médicale et fixés dans la loi. A ma connaissance, le recours aux infirmiers praticiens n'est pas prévu dans ces services.

Vous avez longtemps été président de la commune de Sevgein. Dans quelle mesure les communes peuvent-elles contribuer à assurer les soins de base?

Les petites communes telles que Sevgein ne disposent pas de moyens suffisants pour mettre en œuvre par elles-mêmes toutes les mesures efficaces. A cet effet, elles doivent absolument participer et contribuer activement à la mise sur pied d'alliances régionales. De plus en plus de communes mettent à disposition une infrastructure pouvant servir de centre de santé communal, car les rares médecins de famille travaillant à temps partiel ne veulent se lier ni à un lieu, ni à un horaire fixe, ni à un investissement financier, et ils ne reçoivent donc pas de crédits bancaires. Les communes devraient-elles également participer financièrement à de tels projets? Autrement, qui d'autre?

Les soins intégrés n'entrent pas dans la compétence communale. Pour l'instant, la coresponsabilité financière n'est pas à l'agenda des communes. Les prérequis sur les plans financier, organisationnel et professionnel sont actuellement présents chez les caisses maladie. Ces dernières peuvent prendre des participations dans des institutions sanitaires, ou même les exploiter. L'investissement des assureurs sera d'une importance capitale pour les patients et les soins de base des régions périphériques. C'est pourquoi, dans le modèle des soins intégrés, il faut supprimer les dispositions de l'art. 12 al. 5 et art. 13 al. 2 let. g, proposées par la commission du Conseil national (indépendance entre les prestataires de services et les assureurs, note de la rédaction).

«Médecins de famille Suisse» défend une autre opinion à ce propos. Ne voyez-vous pas de risque d'ingérence dans les traitements médicaux si les centres médicaux sont administrés par les caisses maladies? Ne faut-il pas instaurer une «séparation des pouvoirs» entre prestataires de services et assureurs?

Pour ce qui est de l'autonomie des traitements médicaux, les nouveaux modèles de soins ne posent pas davantage de problèmes que les hôpitaux ou les homes médicalisés gérés par les pouvoirs publics. Pareillement, les nouveaux modèles de soins dont il est question exigent du personnel médical le respect du serment d'Hippocrate et du secret professionnel.

Comment le Parlement peut-il faire front à la menace d'effondrement d'un système de soins de base s'appuyant sur la médecine de famille, et comment évaluez-vous le soutien qu'il apporte à l'initiative «Oui à la médecine de famille»?

Par sa compétence en matière législative, le Parlement est à même de créer les conditions cadres permettant d'assurer le long terme d'un système de soins de base couvrant tout le territoire suisse et s'adaptant aux besoins régionaux. Les discussions ayant cours actuellement sur le modèle de soins intégrés doivent aboutir à une

Par sa compétence en matière législative, le Parlement est à même de créer les conditions cadres permettant d'assurer le long terme d'un système de soins de base couvrant tout le territoire suisse et s'adaptant aux besoins régionaux.

base permettant aux réseaux de médecins et aux assureurs de créer des modèles de réseaux médicaux. Ce qui compte, c'est le principe du volontariat pour les assurances, les assurés et les prestataires. Le soutien du Parlement à l'initiative dépendra entre autres de l'avis du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a annoncé un contre-projet direct à l'initiative. Qu'attendez-vous du Conseil fédéral?

Le Conseil fédéral devrait garantir une évaluation détaillée de la situation et un concept des mesures nécessaires pour assurer les soins de base à long terme. On pourrait s'attendre à une version plus restreinte des requêtes actuelles, en soi justifiées et incontestées.

Avez-vous autre chose de particulier à communiquer à nos lecteurs (tous les médecins de famille et de nombreux politiciens)?

Si nous voulons atteindre une réelle avancée dans tout le secteur de la santé, il me semble indispensable que tous les acteurs se focalisent sur l'ensemble des problèmes qui nous attendent et qu'ils laissent les intérêts particuliers en arrière-plan.

Interview: Gerhard Schilling

Interviews de parlementaires

Par cette interview, PrimaryCare débute une nouvelle série: «interviews de parlementaires». A intervalles irréguliers, nous questionnerons des parlementaires fédéraux et des conseillers d'État sur les sujets politiques touchant aux soins de base, et sur leur rapport à la médecine de famille. Nous espérons ainsi donner à nos lecteurs l'occasion de connaître les positions des politiciens par rapport à la médecine de famille, et d'autre part sensibiliser les parlementaires aux problèmes rencontrés dans la médecine de famille et les amener à expliquer leur position au public.

Gerhard Schilling, corédacteur en chef de PrimaryCare

Correspondance:

Dr. med. Gerhard Schilling

Vorstandsmitglied «Hausärzte Schweiz»

Facharzt für Allgemeinmedizin FMH

8260 Stein am Rhein

gerhard.schilling@hin.ch

Worte

Worte, hastig hingemalt
auf die Gewalt
fallen auseinander
sobald sie Atem holt
Worte, Luxusblüten der Natur
erfrieren in der Angst
vertrocknen in der Not
flinke Tänzer sind sie
elegant
fliegen, entfliehen
in schönen Figuren
dem stockenden Jetzt

und dennoch
wenn ich in die Dinge lausche
und Unbeachtetes durch meine Augen geht
gleich wie ein Traum durch einen Schläfer
dann winkt ihr, Worte, mir
und möchtet sagbar sein
herausgepflückt mit tastend leichten Händen
aus eurem Grenzbereich
ihr Wahrheitswächter
Trostaussprecher
ihr Regenworte
auf trockenes Land

Thomas Schweizer, Hausarzt in Liebefeld